



**Ministère des affaires sociales et de la santé  
Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social  
Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes  
Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports**

## ARRÊTÉ

fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef  
du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire  
dans le domaine « prévention santé-environnement » au titre de l'année 2017

La ministre des affaires sociales et de la santé,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

**Vu** le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat, notamment le 1° du II de l'article 25 ;

**Vu** le décret n° 2013-176 du 27 février 2013 portant statut particulier du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire ;

**Vu** l'arrêté du 13 mai 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire dans le domaine « prévention santé-environnement » ;

## ARRÊTE :

### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien en chef du corps des techniciens sanitaires et de sécurité sanitaire dans le domaine « prévention santé-environnement » au titre de l'année 2017 :

M. TRACOL Raphaël

Ingénieur général du génie sanitaire à l'agence régionale de santé de Normandie,  
**Président** ;

M. BONILLA Patrick

Ingénieur principal d'études sanitaires à l'agence régionale de santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes – direction départementale des Pyrénées-Atlantiques ;

Mme BROU Marjorie

Ingénieure d'études sanitaires à l'agence régionale d'Ile de France – délégation territoriale des Hauts de Seine ;

M. FRANCOIS Dominique

Ingénieur en chef du génie sanitaire à l'agence régionale de santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - délégation territoriale de la Corrèze ;

Mme LANGOLFF Stéphanie

Ingénieure principale d'études sanitaires à l'agence régionale de santé de Normandie ;

Mme NOURRY Linda

Ingénieure en chef du génie sanitaire à l'agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté – délégation départementale du Jura ;

M. ROSSI Patrice

Ingénieur d'études sanitaires à l'agence régionale de santé d'Île-de-France – délégation territoriale de Seine et Marne.

## Article 2

En cas d'indisponibilité de M. Raphaël TRACOL, la présidence sera assurée par M. Dominique FRANCOIS.

## Article 3

Cet examen est classé dans le groupe II.

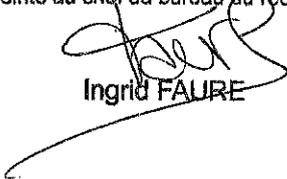
## Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **05 AOUT 2016**

La ministre des affaires sociales et de la santé,  
Pour la ministre et par délégation par empêchement de la sous-directrice  
du pilotage des ressources, du dialogue social et du droit des personnels

L'adjointe au chef du bureau du recrutement

  
Ingrid FAURE